

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 02 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le deux septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : Mme FAYOLLE Valérie, Mme LEGAGNEUX Karine, Mme LETONDAL Sylvie, M. ALLIOT Benoit, M. BARBE Dominique, M. BARBE Sylvain, M. LETHO Alexandre, M. MARCHAL François, M. MARCHAL Luc

Absents excusés : Mme GAUTHIER Christelle ; M. BRIERE Marc

Secrétaire de séance : Mme FAYOLLE Valérie

Début - Fin de la séance : 20h30 – 22h45

Ordre du jour :

- Participation aux commissions de la CCVM
- Point sur avancée des travaux
- Devis clôture pavillon communal
- Questions diverses

1/ Participation aux commissions de la CCVM : environ 2 réunions par an

Possibilité de participation aux commissions de la CCVM – 20 personnes maximum par commission – les choix seront validés par la CCVM

- Environnement/OM/Développement durable : A. Gauthier (psdt de la commission) - **François MARCHAL se propose**
- Développement eco : V. Ballot (psdt de la commission) : **Sylvie LETONDAL se propose**
- Tourisme : M. Rondot – **Valérie FAYOLLE se propose**
- Communication : S. Voirin (psdt de la commission) – **Alexandre LETHO se propose**
- Scolaire-péri-scolaire : C Cuinet – M. Beuraud (psdt de la commission) : **François MARCHAL se propose**
- Finances/Lien social : M. Pinassaud (psdt de la commission) – **Mme GAUTHIER Christelle se propose**

Autres points concernant la CCVM :

- Commission financière (CLECT) : représentée par 1 membre par commune + 2 membres pour la commune de Marnay : **François MARCHAL**
- Site internet de la CCVM : la CCVM demande l'avis des communes sur l'évolution du site internet : Alexandre LETHO fera réponse à la sollicitation de la CCVM : proposition de faire un lien vers le site internet des communes + simplifier et moderniser le site

2/ Point sur l'avancée des travaux du centre village :

M. le Maire indique que le chantier avance plutôt bien ; pas de retard à ce stade.

L'entreprise SOBECA : pas de problème.

L'entreprise CIRCET ne s'est pas présentée en juillet – retard sur l'enlèvement des poteaux.

API 25 a bien travaillé aussi sur la construction des murets.

Pour l'enrobé : la route sera coupée 1 journée, dans la deuxième quinzaine de septembre (le 30 septembre).

L'abri bus est en cours de fabrication chez Monnier à Marnay.

Encore environ 2 mois de chantier à prévoir.

Les anciens pavés devant le monument aux morts seront enlevés : à vendre ou à installer ailleurs : point à trancher lors du prochain conseil municipal.

Le maître d'œuvre alerte sur le besoin de nettoyer le mur (là où se trouve le panneau d'affichage de la mairie). M. le maire demande à l'entreprise de passer un coup de karcher pour que le mur soit propre (attention à déposer le panneau d'affichage en amont).

3/ Devis clôture du pavillon communal :

Devis demandé par M. Marchal sur des panneaux en alu : environ 7500€ ou Panneaux bois : 3400 €
Grillage rigide : environ 4600€

Décision de demander un devis à Albizzia / Gioana pour l'arrachage des thuyas et l'installation de lauriers ou d'une haie vive : à trancher au prochain conseil municipal

Autre point :

Poids-basculé : 2 devis ont été reçus par F. Marchal pour réinstaller le poids-basculé

Les membres du conseil municipal décident de retenir le devis de l'entreprise METALLIC SYSTEMS située à Placey pour un montant de 1350 € HT, M. le Maire est autorisé à signer ce devis.

4/ Questions diverses :

Recensement prévu en janvier 2021 : recruter un agent recenseur : mettre une affiche pour proposer le job en premier lieu à des habitants du village

Racheter des drapeaux français car ceux actuels sont en mauvais état

La lumière de la rue des grands prés n'a pas été remise : M. le maire va demander à Sobeca de s'en occuper

Remettre des copeaux de bois à l'aire de jeux : prévu le samedi 12 septembre matin + prévoir de racheter des copeaux

Prévoir de repeindre la barrière de la salle des fêtes de la même couleur que les barrières qui vont être posées : devis à demander ?

M. le maire propose que les réunions de conseil municipal se tiennent le mardi, 1 fois par mois.

F. MARCHAL, Maire de Sornay

